

Prévention des risques liés à la réception, au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages

2 jours - 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser les opérations de réception, de montage, de démontage et d'utilisation des échafaudages en toute sécurité
- Vérifier et entretenir le matériel nécessaire à l'environnement de travail

PROGRAMME

- Les bases de la réglementation : les textes de référence, les documents à présenter lors des contrôles, les statistiques...
- Les différents échafaudages
- Les principaux risques et les causes d'accident depuis un échafaudage
- Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objet
- L'arrêté du 1^{er} septembre 2004, modifiant le code du travail et la sécurité du travail en hauteur
- Dispositions générales et obligations relatives aux échafaudages sur la voir publique
- Le choix d'un type d'échafaudage et son positionnement
- Les zones d'accès limités
- Préparation en amont du montage
- Les règles de montage, de démontage ou de transformation
- Les mesures de sécurité lors du montage
- Rappels sur les ancrages et amarrages
- Les équipements de protection individuelle et les protections collectives des monteuses : caractéristiques et normes en vigueur
- Treuiller et élinguer à partir de l'échafaudage
- Vérification de la conformité du montage par rapport au plan d'installation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage et savoir rendre compte
- Mise en application et exercices pratiques
- Analyse et actions correctives pour chaque stagiaire

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Formation alternant théorie et exercices pratiques . Présentation /démonstration sur vidéo projecteur ou tableau – mise en situation

FORMATEUR

Formateur spécialisé dans le montage d'échafaudage et le travail en hauteur. IG FORMATION est un organisme de formation agréé et référencé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour le 06 février 2023

LES +

- Echanges de pratiques entre les participants
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans et ne pas avoir de contre indication médicale aux travaux en hauteur

LIEU / DATES / HORAIRES

Nous consulter

TARIF

Nous consulter

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric
15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.